

Plus le gouvernement tente de vendre son projet pour les retraites, plus le pays le rejette. Aujourd'hui, ce sont **7 français sur 10** et **9 salariés sur 10** qui **sont opposés** à l'allongement de la durée de cotisation et au recul de l'âge légal de départ en retraite !

Le 31 janvier a été l'occasion d'une mobilisation à la hauteur de notre histoire sociale. Un message très fort a été envoyé au monde politique et économique. Partout dans le pays, des femmes et des hommes se sont réunis pacifiquement pour dénoncer l'injustice de cette réforme et exiger son retrait.

Le front syndical, uni plus que jamais, réitère son appel à se mobiliser par la grève et la manifestation le **mardi 7 février** et le **samedi 11 février**. Le syndicat général **FO** Air France répondra présent à cet appel.

La mobilisation actuelle ne reflète pas encore assez le mécontentement général.

## **Face à l'entêtement du gouvernement, opposons la détermination du monde du travail !**

**Ne laissez pas votre part de combat aux autres. Chacune et chacun d'entre nous se doit de porter ce mouvement.**

**L'heure n'est plus à se cacher, tout le monde doit monter en première ligne !**

**LE 7 ET LE 11 FÉVRIER  
GRÈVE ET MANIFESTATION**

Christophe Malloggi  
Secrétaire général

Pour les salariés soumis à la loi Diard, n'oubliez pas de vous déclarer gréviste 48h avant votre début de grève. Pour les salariés en vacation de nuit ayant une prise de service le 7 et le 11 février mais qui finissent leur service le lendemain, ce préavis couvre l'ensemble de votre vacation.